



REGLEMENT DE LA CANTINE 2026/2027

En cas d'allergies alimentaires, un protocole doit être établi (PAI), les parents sont invités à se rapprocher du chef d'établissement.

Comportement et discipline

L'inscription d'un élève implique l'acceptation sans réserve du présent règlement intérieur qui présente un caractère obligatoire. Pour que les repas se déroulent sereinement, dans un climat agréable et en toute sécurité, les élèves devront respecter les consignes données par le personnel encadrant. Nous attendons des élèves qu'ils se montrent responsables, polis et respectueux du personnel et du matériel. Vous trouverez ci-dessous une grille regroupant l'ensemble des mesures du règlement de cantine. Nous comptons sur votre collaboration dans cet apprentissage du vivre ensemble.

Le chef d'établissement . Le personnel de restauration. L'équipe enseignante.

Type de difficulté	Manifestations principales	Mesures
Règles de vie en collectivité non respectées.	- Comportement bruyant et irrespectueux. - Non-respect des consignes - Remarques déplacées	Rappel du règlement Premier avertissement. Isolement de l'élève.
	Persistance d'un mauvais comportement malgré les rappels au règlement.	Second avertissement. Travaux d'intérêt général
	- Transgression répétée des règles. - Agressivité envers les élèves ou le personnel.	Troisième avertissement Exclusion temporaire.
Non-respect des biens et des personnes. Persistance du refus des règles de vie en collectivité. Menaces.	- Persistance du comportement malgré l'exclusion temporaire. - Agressions physiques graves. - Dégradations importantes.	Exclusion définitive. Toute dégradation sera facturée aux parents.

Les sanctions d'exclusion seront prises après convocation de l'élève accompagné de ses parents ou tuteurs par le chef d'établissement.

En signant ce règlement, parents et enfants s'engagent à le respecter.

Nom et Prénom, Signature du responsable 1 : -

Nom et Prénom, Signature de l'enfant : -

Nom et Prénom, Signature du responsable 2 : -